Réf. Farde e-Assemblées : 2708181

N° OJ : 38

Projet d'Arrêté - Conseil du 18/05/2026

Objet : Asbl Diogène.- Subside : 5.000,00 EUR.- Convention.

Le Conseil communal,

Considérant qu'à travers sa politique de solidarité internationale, la Ville de Bruxelles accorde différents subsides auxassociations pour développer des projets dans le domaine de la coopération au développement et de l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, la sensibilisation et l'information;

Considérant que la Ville de Bruxelles veut au travers l'éducation et des actions diverses conscientiser ses citoyens sur la conséquence des actes de chacun dans un monde globalisé et les nombreuses interdépendances;

Considérant que le festival MILLENIUM est organisé par l'ASBL Diogène et qu'il a été créé par des cinéastes en 2009, qu'il s'est ancré dans la sphère culturelle bruxelloise et internationale comme le Festival de référence qui parle autrement de grands enjeux de notre époque - les Objectifs de Développement Durable (ODD);

Considérant que la programmation du festival MILLENIUM est pertinente et de qualité, avec une sélection de films engagés provenant du monde entier, le distingue et fait de lui un festival à forte identité et une référence non seulement pour le public mais aussi pour d'autres festivals en Europe;

Considérant les crédits inscrit à l'article 15001/33202 du budget ordinaire 2026;

Considérant la convention signée par la Ville de Bruxelles et l'ASBL Diogène en 2026 pour un soutien de 5000€,

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRËTE :

Article 1 : Octroyer un subside de 5.000,00 EUR à l'article 15001/33202 du budget ordinaire 2026 à l'asbl Diogène pour organiser le festival du documentaire Millenium sur des thématiques en lien avec la solidarité internationale et en particulier les 17 Objectifs de Développement durable de l'ONU.

Article 2 : Adopter la convention de subside établie avec l'asbl DIOGENE.

Annexes :

Convention asbl Diogène 2026 FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)